pour fera perdre un nombre de compatriotes qu'ils estiment à 400 000, mais qui, en réalité, ne dépasse pas 100 000. Ils veulent donc que la Bulgarie les indemnise de cette perte sous forme d'une rectification de frontière.

C'est cette rectification éventuelle que discutent en ce moment-ci, à Londres, M. Daneff, premier délégué bulgare, et M. Take Jonesco, ambassadeur de Roumanie. Ils ont eu un premier entretien vendredi après-midi. Le gouvernement anglais prend une part officieuse aux pourparlers.

La signification de l'ultimatum des alliés

Quelle est la portée de cet ultimatum ?

Il marque, l'a-t-on ressortir dans les milieux balkaniques, la volonté ferme des alliés d'obtenir Andrinople et l'Archipel, tout en indiquant qu'en dehors de ces deux points ils sont prêts à faire des concessions.

Il en compare, en effet, la formule actuelle relative à la frontière du vilayet d'Andrinople à la première formule : Rodosto, halte de Malatra, il n'est plus question maintenant que de laisser la ville d'Andrinople aux alliés », formule beaucoup plus vague, beaucoup plus souple que la première et qui permettra aux Turcs d'obtenir de meilleures conditions que primitivement.

Les Turcs le comprendront-ils et jusqu'où ?

On ne saurait encore donner une réponse. Cependant, s'ils ont demandé de discuter aujourd'hui samedi l'ultimatum des alliés, c'est manifestement non seulement parce qu'ils ne veulent pas rompre, mais encore parce qu'ils ont la possibilité de faire de plus amples concessions.

De nouvelles instructions ne sauraient leur parvenir d'ici demain après-midi ; ils n'ont d'ailleurs pas déclaré qu'ils allaient en demander. On en conclut donc qu'ils sont en état de faire de nouvelles propositions.

On craint cependant, pour ne pas dire qu'on en est convaincu, que ces nouvelles propositions concessives ne seront pas de nature à donner satisfaction sur les deux desiderata impérieux des alliés : Andrinople et l'Archipel.

Dans ces conditions, l'ultimatum sera repoussé. Quelle en sera la conséquence ?

C'est là qu'apparaît une éventualité envisagée déjà par les deux adversaires, pour ne pas dire un espoir nourri peut-être au même titre par tous les deux : la médiation des puissances en vue d'empêcher la reprise des hostilités.

Guerre ? Médiation ? Intervention ? Tout le secret de demain.

Premiers résultats

Londres, 4 janvier. — Le *Times* dit que l'entrevue entre MM. Take Jonesco et Daneff n'a pas été entièrement stérile : les Bulgares, sur le conseil de la Russie, sont prêts à accorder une légère rectification de frontière qui suivrait une ligne droite allant de Dédéagh à la mer Noire.

L'Autriche ne veut rien savoir...

Le bruit court dans les milieux russes bien informés que le gouvernement autrichien aurait fait comprendre poliment, dans sa réponse à la démarche russe pour connaître les conditions auxquelles une démobilisation pourrait avoir lieu, que l'Autriche ne tenait pas à engager de négociations sur cette question.

... et accentue encore ses armements

L'Autriche poursuit avec intensité ses armements. De nombreux réservistes viennent d'être appelés sous les armes et l'on croit que la territoriale ne tardera pas, elle aussi, à être mobilisée.

Les commandes de munitions dans les fabriques de la Moravie et de la Bosnie continuent également, et, comme conséquence de ces armements, il paraît que le prix du fer aurait considérablement augmenté.

Les régiments d'artillerie de campagne, qui comptaient jusqu'à présent 4 batteries, comprendront, depuis le 1er janvier 1913, une cinquième batterie de 4 pièces. Cette mesure fend la formation possible de 2 divisions de 3 batteries chacune pour chaque régiment d'artillerie de campagne.

On a commencé à créer également une artillerie des brouvels en mettant sur pied 2 régiments de 3 divisions à 3 batteries chacune. Les divisions d'obusiers de la landwehr autrichienne seront complétées proportionnellement chacune par une batterie d'artillerie.

L'Autriche dépense 1 250 000 francs par jour en frais militaires énormes

Une conférence interministérielle se tient aujourd'hui samedi à Vienne, sous la présidence du comte Berchtold. Les ministres communs austro-hongrois, les présidents des Conseils des ministres de l'Autriche et de la Hongrie et les ministres des Finances — y assistent.

La question financière sera traitée dans cette conférence. Quatre points viendront en discussion : 1° le coût des précautions militaires prises jusqu'à présent ; 2° la répartition de ces dépenses entre les budgets d'Autriche et de Hongrie ; 3° la situation ; 4° le projet que l'on prête au département de la marine d'établir un nouveau programme de « dreadnoughts ».

Les évaluations, quant au coût actuel des précautions militaires varient considérablement. Elles s'échelonnent entre 250 millions et 500 millions de francs.

Pour la crise actuelle, le chiffre de 1 250 000 francs par jour, sans compter les transports, ne semble pas exagéré.

Après la réunion interministérielle, quelques détails nous seront peut-être divulgués, mais non l'entière vérité, car le but de cette conférence semble être plutôt de se procurer les moyens de supporter le fardeau financier que de savoir exactement où en en est.

L'Allemagne devance l'appel de ses réservistes

La *Militärisch-Politische Correspondenz* annonce que les réservistes seront convoqués, cette année, beaucoup plus tôt que les années précédentes.

Ces troupes, qui d'habitude sont appelées sous les drapeaux durant les mois de juillet, août et septembre, le seront, cette année, dès le mois prochain et pendant une partie du mois de mars.

Les Turcs de Chio se sont bien rendus

On confirme la reddition des troupes turques de Chio s'élevant à 1 800 hommes.

Les Grecs trouvèrent dans le camp turc 3 canons, une grande quantité d'armes, de munitions et de vivres.

Le total des prisonniers turcs faits par les Grecs depuis l'ouverture des hostilités dépasse 40 000.

Pour l'Albanie

La *Tribune* annonce que le prince Ahmed Fuad est parti pour Paris afin de continuer auprès du gouvernement français la propagande pour l'indépendance albanaise.

Le thé des ambassadeurs

Les ambassadeurs se réunissent aujourd'hui samedi après-midi.

Thé, gâteaux... petits fours.

Un voilier heurte une mine flottante et saute

Le voilier ottoman *Theodorus* ayant rencontré accidentellement une mine flottante à l'entrée de la baie de Smyrne, a sauté. Le navire et l'équipage ont été anéantis.

GAZETTE

Le général, le singe et le perroquet

De l'*Opinion* :

« Ceci n'est point une fable : le général Lyautey possède un perroquet, mais, soit que l'animal ait la tête dure, soit que le nouvel académicien n'ait pas consacré assez de temps à l'instruire, l'oiseau ne sait dire que ces deux mots : Charmante soirée.

« A son retour du Maroc, le résident ramena un jeune singe qu'il donna pour compagnon de jeux à son perroquet. Or, il y a quelques jours, le général, invité à dîner en ville, les laissa seuls. A son retour, il trouva le singe, fou de gaieté, coiffé d'un véritable chignon de plumes vertes ; le perroquet, triste et morne, se tenait sur son perchoir, il était complètement dépluné.

« Et comme le général Lyautey le regardait avec stupeur, l'oiseau se mit à répéter lugubrement :

« — Charmante soirée !... Charmante soirée !... »

La confession et le trésor

Le curé de Saint-Jean-de-Luz s'est présenté à la direction des douanes, à Bayonne, apportant une somme de 9 400 fr. qu'une personne, qu'il ne pouvait nommer, l'avait chargé de remettre.

On pense qu'il s'agit d'une restitution, une somme de 9 400 francs ayant été volée, il y a deux mois, au bureau des douanes, à Hendaye. L'auteur du larcin, pris de remords, aura, pense-t-on, prié le prêtre d'opérer la restitution.

Le ministère des Finances, à Paris, est habitué à recevoir de ces restitutions. Le personnel ne s'étonne plus de voir arriver le prêtre porteur d'une somme que son pénitent l'a chargé de restituer discrètement. La confession, dont nos ancêtres disent tant de mal, devrait, au moins, mériter la considération des députés qui s'occupent des questions budgétaires.

La mariée vengeresse

Il y a de ces chauffeurs qui ont une audace ! mais une audace !

L'autre jour, une noce endimanchée longeait gaiement une avenue du bois de Vincennes. La coloration rayonnante des visages et le bon sonflevé des conversations révélaient que le déjeuner avait dû être copieux. Le marié et sa femme, tous deux d'une sobre tenue, bien rangés dans son habit, elle toute blanche dans sa robe, avaient fort bonne tournure et s'en allaient rejoindre les voitures, stationnant non loin de là, lorsque soudain, un taxi-auto arrivant à toute vitesse en sens inverse de la noce, délabousse le jeune couple et tous les membres du cortège. Il n'y a pas d'agent en vue, le chauffeur continue, en s'excitant ouvertement, en interpellant ses victimes. L'ordonnance préfectorale, malheureusement, est inutile.

Alors, brusquement, la mariée, s'emparant de la bicyclette du chasseur du restaurant, l'enfourche en dépit de ses robes, rejoint le wattman, qui continue à s'escrimer, d'un mouvement prodigieux saute auprès de lui sur le siège et, avant même qu'interloqué il tente la moindre résistance, le précipite dans la boue où, à l'aide des gens de la noce survenus sur ces entrefaites, elle le roule copieusement, aux applaudissements du public, qui a pris la chose au sérieux...

Il ne s'agissait que d'une scène imaginée pour cinématographe.

La jeune mariée, si délurée, n'était autre qu'un jeune acrobate très bien déguisé, et l'insolent chauffeur qu'un simple compère.

Lorsque les badauds qui se sont laissé une fois prendre à cette amusante comédie assisteront à une agression réelle dans la rue, ou les verra cligner de l'œil en disant : « Laissons faire ! ça doit être pour un cinéma. »

Mélancolie

Avant de quitter la présidence, M. Fallières a demandé à la manufacture de Sèvres de prendre sur ses fonds de roulement, afin d'offrir à chaque ministre, actuellement en fonctions, le buste du président de la République, en biscuit de Sèvres.

Ce sont bien les fonds de roulement qui conviennent, le jour où tant de gens se préparent à se faire rouler.

Un peu de dignité, s. v. p.

M. Malécot, maire du Fresne-sur-Loire, arrondissement d'Ancenis (Loire-Inférieure), vient d'être condamné, lundi dernier, à 250 francs de dommages-intérêts et aux dépens par la justice de paix de Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire) pour coups et injures envers l'un de ses administrés.

A noter que M. Malécot, ancien élève du Petit Séminaire d'Ancenis, a bataillé plusieurs années pour la bonne cause à Ingrandes-sur-Loire, puis subitement s'est retourné, est devenu blocard enragé, a réussi avec une fraude inouïe à passer aux élections, s'ayant aucun droit d'être élu en Fresne-sur-Loire, ce qui lui a valu d'être cassé, par le préfecture de Nantes, de ses fonctions de maire. Il a appelé de cette cassation devant le Conseil d'Etat. L'affaire est en suspens.

Dans l'intervalle, ce maire *étranger à la commune* du Fresne n'a donc rien trouvé de mieux que de faire le coup de poing sur un de ses administrés.

La R. P. S.

au Conseil municipal de Saint-Claude

M. Mistler, directeur de l'école secondaire libre, avait écrit au maire de Saint-Claude pour lui demander une subvention en faveur de « ces élèves indigents, consistant en chaussures, effets d'habillement, bons de cantine, et fournitures scolaires, aux mêmes conditions que les enfants des autres écoles laïques ».

Voici quelques spécimens des commentaires présentés par le maire en question à l'occasion de cette très légitime demande ! Elles peuvent un jour curieux sur la mentalité de certains tyranneaux.

« Les enfants qui veulent bénéficier de la gratuité scolaire en point de vue fournitures scolaires n'ont qu'à fréquenter l'école laïque... »

« J'admets la thèse du Conseil d'Etat, qui dit que toute secours donnés même à des écoles privées ne sont que des subventions déguisées.

« On sait les instituteurs qui devraient faire les distributions des fournitures dans la ville, et voir si elle est bien faite dans les écoles... »

« Ce n'est pas à un directeur d'école secondaire à quêter pour des indigents. »

« L'Etat doit subventionner ses écoles, et non les écoles concurrentes aux siennes. C'est pourquoi le Conseil d'Etat ne veut pas de ces subventions. »

Très justement, M. Mistler qui commente cet étrange discours dans la *Croix du Jura*, ajoute :

« Voilà-t-il donc une bonne foi et l'on verra bien si c'est le Conseil d'Etat ou la municipalité de Saint-Claude qui n'en veut pas ; on trouvera-t-il une décision de ce Conseil d'Etat qui annule celle que je vous ai citée, et toutes celles que je suis prêt à vous citer encore ! »

Bref, l'unanimité du Conseil municipal se range à l'avis du maire.

Etrange mentalité !

Échos parlementaires

LA LOI DES CADRES DE L'INFANTERIE

M. Millerand, ministre de la Guerre, a adressé à M. Clémentel, député, une lettre au sujet de l'application de la loi des cadres de l'infanterie récemment voté par le Parlement, d'où nous détachons le passage suivant :

« Vous avez bien voulu m'exposer qu'à votre avis la loi des cadres de l'infanterie, qui vient d'être votée par la Chambre des députés, ne porterait tous ses fruits qu'à la double condition d'entraîner :

« 1° L'établissement d'un tableau d'avancement supplémentaire et spécial sur lequel figureraient exceptionnellement des candidats du choix du « ancien » ;

« 2° Une meilleure utilisation des officiers du cadre complémentaire.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je partage en principe vos vues sur les deux points visés.

« En conséquence, le tableau supplémentaire d'avancement qu'il pourra y avoir lieu d'établir pour l'application de la nouvelle loi des cadres de l'infanterie sera composé de manière à inscrire surtout les officiers de la catégorie du choix « ancien ».

Les incidents de Roanne

Les scellés apposés sur les documents du brigadier du police de Roanne ont été brisés par le procureur de la République.

Le maire n'assistait pas à cette opération.

Cette affaire n'en restera pas là. Le maire de Roanne, M. Pierre Bertrand, a fait suspendre le sous-brigadier incriminé, mais on n'en demeure pas moins, par cette suspension, M. Gilbert Laurent, député, portera la question à la tribune de la Chambre. De son côté, M. Audiffred, sénateur progressiste, annonce qu'il interpellera.

Le cas du percepteur de Laurière

A la suite des démarches faites auprès de lui, le ministre des Finances a décidé de surseoir à l'installation de M. Fleck, récemment nommé percepteur à Laurière.

On semble croire dans la région que M. Klotz est assez disposé à solutionner l'incident en créant deux perceptions ayant leurs sièges à Laurière et à Saint-Sulpice-Laurière.

Programme détaillé

DES FÊTES CONSTANTINIENNES à Rome

Rome, 4 janvier. — Les fêtes solennelles s'ouvriront le 30 mars prochain par une cérémonie commémorative que célébreront les *cultores martyrum* aux catacombes de Sainte-Domitille. Une procession liturgique partira de ces catacombes et parcourra l'enceinte supérieure des catacombes de Saint-Calixte, puis elle se dirigera vers la basilique de Saint-Sébastien où aura lieu la cérémonie de clôture.

Du 6 au 13 avril sera célébrée une octave solennelle dans la basilique Saint-Jean de Latran. On y exposera à la vénération des fidèles l'antique image du Sauveur, dite tchétype.

Des pèlerinages des Associations de la Jeunesse catholique de Rome et du Latium, des Archiconfréries, des Congrégations et des Ordres religieux, soit des paroisses romaines, soit des diverses nationalités, s'y succéderont chaque jour pendant les différentes heures de la matinée ; un évêque y prêchera durant l'après-midi, et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement y sera donnée par un cardinal avec l'assistance des Collèges ecclésiastiques et des Séminaires de la ville. Une messe pontificale du rite grec, avec concélébration, y sera dite le dimanche 6 avril à 10 heures.

Tout le Sacré-Collège assistera le 13 avril à 10 heures, à une messe pontificale célébrée par le cardinal Respighi à l'autel papal. Y assisteront également : l'archevêque, la cour pontificale, le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège, la prélature, les Chapitres, les curés de Rome et le Séminaire pontifical romain.

Le cardinal Cassetta, protecteur du Comité des fêtes constantiniennes, donnera la bénédiction solennelle après le sermon qui sera prononcé par Mgr La Fontaine, secrétaire des Rites, et après un *Te Deum*. Les Séminaires et Collèges de Rome ainsi que les Associations catholiques y assisteront.

Le 20 avril, célébration du centenaire par le Chapitre de Saint-Pierre dans la basilique décorée comme le jour de la solennité du prince des apôtres ; messe pontificale cardinalice à l'autel papal, vêpres pontificales, ostension des reliques insignes de la Passion, *Te Deum* et bénédiction du Saint Sacrement donnée par le cardinal Rampolla.

Les Associations catholiques assisteront à cette cérémonie.

Le 27 avril, messe pontificale célébrée par un cardinal légat à l'autel papal de la basilique Saint-Paul, hors les murs, avec l'assistance des archevêques et des évêques des divers Ordres monastiques, vêpres pontificales, ostension des reliques, *Te Deum*, bénédiction du Saint Sacrement donnée par un cardinal, assisté des représentants des Séminaires et des Ordres monastiques.

Les 2, 3 et 4 mai, *Triduum* dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. Chaque jour, une messe pontificale sera dite, avec ostension des reliques insignes de la Passion et discours d'orateur sacré. Chaque jour aussi, il y aura bénédiction du Saint Sacrement et le dernier jour on chantera un *Te Deum* auquel assisteront les Associations catholiques.

Le dimanche 4 mai, une croix monumentale grandiose sera inaugurée sur le Monte-Cavo, à près de 1 000 mètres d'altitude dans le volcanique de Rome. Cette croix sera illuminée le soir. Les Associations catholiques du Latium assisteront à cette cérémonie.

Le 11 mai, fête de la Pentecôte, messe pontificale célébrée par le Souverain Pontife dans la basilique de Saint-Pierre.

Les façades de l'archibasilique de Latran, des basiliques de Saint-Pierre et de Sainte-Marie Majeure seront illuminées le soir.

Les croix dominant les façades des églises de Rome et les clochers seront illuminés. Aux portails et aux fenêtres seront placés des mosaïques constantiniennes illuminées.

On invitera les fidèles à illuminer leurs habitations. Illumination de la croix au Monte-Cavo et de tous les clochers et églises du Latium.

Commémoration :

Le 18 mai, dans la basilique de Sainte-Agnès, sur la voie Momentane avec le cérémonial déjà indiqué pour les autres basiliques.

Le 25 mai, à Saint-Laurent, hors les murs.

Le 8 juin, dans l'église paroissiale des Saints-Pierre-et-Marcellin, à Tor-Pignattarra.

Le 24 août, à Albano du Latium, avec procession qui partira des catacombes de Sainte-Marie de l'Etoile et se rendra à la cathédrale où pontifiera le cardinal Agliardi.

Les fêtes constantiniennes se clôtureront les 6, 7 et 8 décembre, par un *Triduum* d'actions de grâces à Sainte-Marie Majeure où sera exposée la vénérable image de la Sainte Vierge, *Salus populi romani*. Le cardinal Vincent Vannutelli célébrera la messe pontificale à l'autel papal le jour de l'Immaculée Conception. *Te Deum* et bénédiction du Saint Sacrement le dernier jour.

Çà et là

Morts d'hier

A Cannes, M. Tolosenas de Bort, météorologiste, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, 56 ans. — M. Jules Dufay, notaire honoraire, conseiller municipal de Saône, 84 ans. — M. Erzisbischof, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, 75 ans. — M. Spiro Hanet, ancien ministre de l'Instruction publique et des Cultes de Roumanie, 64 ans, à Bucarest. — A Brest, M. le commandeur en chef de la marine en retraite Th.-A. Le Gallen, officier de la Légion d'honneur, 73 ans. — M. Jules Tétrel, vice-président du Conseil général de la Manche, chevalier de la Légion d'honneur, 82 ans, à Villedieu.

Un club de centenaires

Un club de centenaires vient d'être fondé à Tokio, sous la présidence du comte Ohama, ancien président du Conseil japonais. Les membres du club doivent avoir au moins 90 ans au moment de leur admission. Plusieurs habitants de Tokio s'y sont fait inscrire. Douze d'entre eux ont dépassé l'âge de 110 ans.

Une croix bien gagnée

On a lu dans le tableau que nous avons publié, ces jours derniers, des promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur, le nom de M. Delannoy, chef pilote, patron du canot de sauvetage de Calais, fait chevalier au titre du ministère de la Marine.

Jamais distinction n'eurait été plus vaillamment gagnée.

Le patron Delannoy compte quarante-sept ans et dix mois de service, dont quarante à la mer. Il a dirigé, dans son canot, plusieurs sorties et a sauvé ainsi cent quatre-vingt-seize personnes, du 17 novembre 1871, date de son premier sauvetage, au 28 janvier 1912, jour où il opéra son plus récent exploit.

Échos de partout

M. et Mme Fallières offriront, le 11 janvier, un grand dîner en l'honneur des membres du corps diplomatique. Ils recevront mardi prochain, à déjeuner, les généraux nouvellement promus.

Les membres de la mission militaire française désignés pour le Pérou, ont quitté Lorient, hier, à bord du transport de guerre « Ignace ».

LE CENTENAIRE D'OZANAM

Le cardinal Vincenzo Vannutelli se rendra en France pour présider les fêtes du centenaire d'Ozanam.

La prétendue lettre de M. Rigaud

De notre correspondant particulier de Rome, le 4 janvier :

On a reçu au Vatican copie d'une prétendue lettre envoyée par le Pape à M. Rigaud, du diocèse de Limoges, dont la revue *La Voix de Marie* fut sévèrement censurée.

Cette lettre, que répand M. Rigaud, est purement et simplement un faux, comme le prouve d'ailleurs suffisamment le style. Elle constitue une supercherie si grossière qu'elle ne peut tromper que les ignorants.

✝ NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux âmes

Sœur Marie Bona, supérieure des garde-malades du Divin Rédempteur, de Witry-les-Reims, depuis 22 ans, directrice dévouée du service des malades, lors des pèlerinages réunis à Lourdes, et propagatrice de la bonne presse dans notre paroisse. — Mme Alfred Duguey, née Guillou, 45 ans, à Flers-de-l'Orne (Orne). — Mme Marion née Hortense Prieur, 79 ans, mère de M. le curé de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). — Mme Lucas, 53 ans, à Matignon (Côtes-du-Nord), mère de M. l'abbé Lucas, chanoine de Rennes. — M. le chanoine Alexandre Triehet, doyen de Saint-Jean-de-Monts (Vendée). — M. Auguste Séveno, 86 ans, fidèle lecteur, à Auray.

Véritable succès

Les séances de « Bethléem » ont un véritable succès 32 ter, quai de Passy. C'est le théâtre idéal, rêvé par les familles désireuses de voir l'art le plus exquis mis au service de la morale. Les spectateurs qui y viennent pour la première fois s'en retournent émerveillés et ne peuvent s'empêcher de faire de la propagande autour d'eux. Matinées de « Bethléem », les 8 et 9 janvier. S'adresser pour la location à, avenue de Breteuil, et les jours de représentation, à l'entrée du théâtre.

Informations du soir

La question d'Andrinople à la conférence de la paix

Pour sauver la face les Turcs ne veulent pas céder sous la pression des alliés

Londres, 4 janvier, midi 20. — *On apprend de sources turques, qui les délégués ottomans sont décidés à refuser absolument, coûte que coûte, de céder Andrinople ou les îles de la mer Egée, ce qui rendrait certaine la rupture des négociations de paix.*

Mais si les grandes puissances intervenaient, sans doute la Porte s'inclinerait-elle

Londres, 4 janvier, 1 h. 8. — *Selon des prévisions qui semblent sûres, la séance de cet après-midi ne modifiera guère la situation. D'une part, les Balkaniques s'en tiennent à leur ultimatum; d'autre part, les Ottomans sont prêts uniquement, comme ultime concession, à faire une légère rectification de frontière en faveur des alliés, mais ne céderont pas sur la question d'Andrinople et des îles de la mer Egée. La rupture est donc envisagée comme certaine de part et d'autre.*

Pour éviter la guerre, il n'y a plus que l'intervention ou la médiation des puissances, et, dans ce cas, la Porte qui, à aucun prix, ne voudrait prendre la responsabilité devant l'opinion publique de céder Andrinople sous la pression des alliés, accepterait plus facilement la décision des puissances devant laquelle elle ferait comprendre à cette opinion publique qu'elle ne pouvait que s'incliner.

Il n'y a pas eu de séance aujourd'hui

Londres, 4 janvier. — Il n'y a pas été de séance de la conférence de la paix aujourd'hui. Les délégués turcs ont, dès l'ouverture de la réunion, demandé qu'elle fut renvoyée à lundi, conformément aux termes de l'ultimatum, parce qu'ils n'avaient pas reçu les instructions qu'ils avaient demandées.

LE SULTAN SUIT LES NÉGOCIATIONS AVEC GRAND INTÉRÊT

Constantinople, 4 janvier. — Le sultan suit, avec grand intérêt, les négociations de paix.

Le grand-vizir et le ministre des Affaires étrangères, reçus hier par le sultan, l'ont mis au courant de l'état des négociations.

ON CONSIDÈRE, A BERLIN, LA SITUATION COMME SÉRIEUSE

Berlin, 4 janvier. — Les milieux officiels berlinois, sans prendre au tragique l'éventualité d'une rupture des pourparlers dans les négociations de Londres, considèrent cependant la situation comme sérieuse.

En ce qui concerne l'intervention des grandes puissances, on déclare que celles-ci, qui sont issues à la plus grande réserve tant que durent les pourparlers, se trouveraient, du fait de leur rupture, en présence d'un état de choses nouveau et seraient à même de prendre position.

ON NE CROIT PAS, A VIENNE, A UNE REPRISE DE LA GUERRE

Vienne, 4 janvier. — Presque tous les journaux commentent la tournure critique qu'a prise la situation par suite de l'ultimatum présenté hier par les alliés balkaniques à la Conférence de la paix. Ils considèrent que l'ultimatum et même la rupture des pourparlers ne mèneront pas à une reprise de la guerre et ils expriment l'assurance que, dans le cas où les pourparlers de paix échoueraient, les grandes puissances feront tout pour empêcher le retour du carnage dans les Balkans.

LES MONTENEGRINS VEULENT SCUTARI

Londres, 4 janvier 12 h. 45. — M. Vesnovitch a déclaré, dans une interview, que les Monténégrins veulent Scutari et la moitié du sandjak de Novi-Bazar, avec Ipek et Djakova. Cela, a-t-il dit, est essentiel, et constitue notre minimum. Quoique nous ne voulons pas encore Scutari, nous l'avons investi et sa reddition est une simple question de semaines.

LE BLOC DES ALLIÉS

Berlin, 4 janvier. — D'après un télégramme de Sofia, on doit s'attendre à ce que la Serbie, au cas où la délimitation des frontières de l'Albanie susciterait de sérieuses difficultés, dépose du plein appui de ses alliés.

LA RÉUNION D'AMBASSADEURS

Londres, 4 janvier. — La réunion des ambassadeurs a eu lieu au Foreign-Office, dans la matinée, en présence de sir Edward Grey.

UN NOUVEL HÔPITAL GREC

Athènes, 4 janvier. — On mande de Patras que l'inauguration du nouvel hôpital installé avec les subsides de la princesse Marie a eu lieu hier.

Le chirurgien Phocas, ex-professeur de la Faculté de Lille, a été nommé directeur, et Mme Panas, directrice de cet hôpital.

M. MAURA CHEZ LE ROI ALPHONSE

Madrid, 4 janvier. — C'est ce matin seulement que M. Maura, chef du parti conservateur, a été reçu par le roi, mais on n'a pu rien savoir au sujet de cet entretien.

M. Maura n'est rencontré au palais avec le comte de Romanones et lui a déclaré que dans la note où chef du parti conservateur avait exposé les motifs de sa retraite et blâmé la politique du parti libéral, il n'avait eu l'intention de blesser ni lui ni aucun membre de ce parti.

AU MAROC

Safi, 2 janvier. — La tribu de Chiadma s'est révoltée. La route de Mogador est devenue dangereuse.

Deux Français, MM. Liguet et Joly, attaqués sur la rive gauche de l'oued Tensif, ont atteint péniblement Mogador. Ils sont arrivés sains et saufs.

Les tribus des Abda et des Ahmar sont calmes.

« COMMANDANT-AGUIRRE », ANCIEN « DUPUY-DE-LÔME »

Une dépêche ministérielle a avisé le préfet maritime que, selon la décision du gouvernement péruvien, le croiseur *Commandant-Aguirre*, ancien *Dupuy-de-Lôme*, actuellement à Lorient, allait subir le changement complet de son artillerie qui a été jugée insuffisante. Cette transformation va être faite par le Creusot. (D. P.)

LE PROCÈS DES SŒURS DU SAINT-ESPRIT

Morlaix, 4 janvier. — Le tribunal correctionnel vient de condamner à 25 francs d'amende sans sursis, les Sœurs du Saint-Esprit de Plourin, prévenues d'avoir tenu un établissement congréganiste dans cette localité ; à 16 francs d'amende avec sursis, les Sœurs employées à Roscoff par M. le docteur Bagot, pour le service de sa clinique.

Il a renvoyé sans dépens des fins de la plainte, les Sœurs du même Ordre diffamées à Landivisiau et à Sibiril, poursuivies pour le même délit. Le tribunal a reconnu, pour les acquitter, que ces dernières dirigeaient des établissements hospitaliers, subventionnés par les municipalités des deux communes. (D. P.)

UN BALLON FRANÇAIS SAISI EN ALLEMAGNE

Cologne, 4 janvier. — Le *Journal de Siegen* (Westphalie) annonce qu'un ballon venant de France a atterri dans une petite localité du nom de Herschbach.

Ce ballon était monté par deux hommes de nationalité française, venant de Paris.

On les soupçonna d'espionnage. On les interrogea. L'un d'eux déclara qu'il était italien. L'autre affirma être commerçant.

Le ballon a été séquestré. Les autorités allemandes indiquent à droite que les aéronautes déguisent leur identité sous des noms très gais. (*Agence Havas*.)

L'AGITATION CHEZ LES CHEMINOTS ESPAGNOLS

Perpignan, 4 janvier. — On télégraphie de Barcelone que les cheminots de la région catalane ont tenu un meeting à la Maison du Peuple. Des discours violents ont été prononcés. L'apparition d'une pancarte portant ces mots : « Vive la grève ! » a été saluée par les acclamations de l'assistance.

L'assemblée a adopté des résolutions dans lesquelles les Compagnies sont mises en demeure de tenir leur promesse en ce qui concerne les augmentations de salaires.

— On ne me pincera pas, ce n'est pas encore le moment, d'ailleurs, j'ouvrirai l'œil, et, tout-même les veillerai sur moi.

— Oh, oui.

— Cette après-midi, nous irons au Louvre.

— Cette après-midi ? Mais comment faire-vous ? La police est en éveil, on a redoublé les gardes, les journaux ne parlent que du vol de tableaux.

— Où serait le mérite, s'il n'y avait pas de difficultés? Un Téniers, d'ailleurs, vaut bien qu'on se dérange un peu.

James demeurait pensif. Il chercha une nouvelle objection. Il ne la trouva pas. Il en fut vexé plus qu'à se ranger à l'avis de son maître et à se mettre à son entière disposition.

— Allons déjeuner d'abord, reprit Smith Sydney, puis nous en reviendrons.

Et les deux hommes passèrent dans la salle à manger en parlant d'autre chose.

Deux heures après, le Dr Barnier, avec la tranquillité sereine d'un travailleur qui vient de nettoyer une après-midi de repos, visitait le Louvre. Il avait soigneusement parcouru les galeries, en dilettante, s'arrêtant devant ses toiles favorites pour donner libre cours à son enthousiasme d'artiste, quand il arriva devant la salle monumentale de Rubens. Toutes ces allégories de courtisan étaient fort peu de son goût et la *Réconciliation d'Henri IV et de Marie de Médicis dans le ciel* dut le laisser très froid, car il entra rapidement dans les petites pièces en enfilade où l'administration a rélégué tant de curieux et inestimables chefs-d'œuvre des Flamands, des Hollandais, des Allemands.

Il n'y avait à peu près personne en cet endroit, le gardien, à l'extrémité du couloir, dormait des renseignements à un Anglais.

Barnier, ou si vous aimez mieux Smith Sydney, s'arrêta complaisamment devant une toile minuscule, un pur joyau de Téniers, il l'examina avec amour ; la contemplation dura peu pourtant, il y avait tant d'autres œuvres encore à voir. Sydney tourna le dos et poursuivit son chemin.

Mais, il laissait un carré vide sur la tapisserie verte, le Téniers avait disparu, grâce d'une prestesse et d'une habileté de prestidigitateur lui avait suffi, pour faire passer la petite toile du panneau du mur sous son macfarlane.

Cependant Smith Sydney n'alla pas loin, il remontait à peine les degrés qui reconduisent dans la salle des Van Dyck qu'un homme le rejoignit, l'Anglais qui venait de parler avec le gardien et qui l'aborda comme une vieille connaissance qu'on n'a pas vue depuis longtemps.

Les deux hommes parlaient avec volubilité, mais ce n'étaient point pourtant des compliments qu'ils échangeaient dans une sorte d'argot anglais assez usité à New-York.

— Docteur, vous êtes surveillé, vous êtes pincé, ou vous fils, déclarait ce faux inglais, si habile dans l'art de se maquiller, le dévoué James, l'ancien Thomas Karfanger.

— Pincé, fié, par qui ? répondait sur le même ton Sydney, sans laisser trahir une seconde la moindre émotion.

— Par Jean Perval, ce rapin montmartrois dont vous pouvez apercevoir le déguisement derrière nous ; il a vu votre geste, si rapide fût-il ; nous sommes pris.

— Pas encore, fions et viens avec moi.

Les deux amis continuèrent à causer le plus cordialement du monde ; ils regagnaient lentement la porte de sortie. Mais un observateur exercé eût pu remarquer en les suivant attentivement qu'un petit paquet porté par Sydney était passé sous le manteau de James.

Derrière eux, à peu de distance, suivait l'artiste bohème signalé par James, notre limier Jean Perval. Il descendit l'escalier avec les deux hommes, sortit avec eux.

Oui, rien n'avait échappé à Jean Perval ; un moment, dans sa joie de pincer son voleur en flagrant délit, il eut la pensée, à la sortie, de tout dire aux gardiens, mais il se maîtrisa, il attendait un triomphe plus complet.

Smith et James, une fois dehors, regagnèrent rapidement une auto-taxi qui les attendait ; le faux rapin était sur leurs talons.

L'auto-taxi était une Renault, le numéro 732 !

Mais l'heure n'était pas aux constatations de ce genre. Quand la portière du coupé s'ouvrit, Jean Perval avait rejoint les deux voleurs.

Il vit alors distinctement l'Anglais passer de l'intérieur de la voiture une serviette noire, gonflée, à Smith Sydney. Et, non moins distinctement, Perval put en vérifier le contenu à travers les coins béants, elle contenait un tableau, à épais cadre doré. le Téniers qu'on venait de voler et que James avait eu le temps d'y glisser.

Perval alors allait exécuter un coup d'audace, un manœuvre décisive, mais il en fut soudain empêché, ou du moins sur l'heure ; un événement inattendu modifia sa résolution.

A sa grande stupéfaction, le taxi s'éloignait, emportant l'Anglais, le compère, tandis que le pseudo Dr Barnier s'éloignait à pied, dans une autre direction, emportant dans sa serviette sous le bras le produit du vol. La scène avait à peine duré quelques secondes.

Que signifiait tout ceci ?

Perval n'était nullement déconcerté, le numéro 732 pouvait filer, il était fixé ici-dessus, la partie demeurait toujours belle, puisqu'il avait sous les yeux le larcin et le voleur.

Pour n'en point perdre l'habitude, Perval suivait Sydney. Il n'eut pas, d'ailleurs, à aller très loin. On ne sortit même pas du Louvre.

Smith Sydney entrait dans les bureaux du conservateur du musée et se fit introduire dans son bureau.

Le rapin bohème Perval paya d'audace et en fit autant ; il attendit dans l'antichambre son tour d'être introduit, après s'être assuré toutefois que le cabinet du conservateur n'avait pas d'autre issue que la porte d'entrée.

L'entrevue de Smith Sydney et du conservateur fut assez longue. Mais, Jean Perval, cette fois, avait la conviction que son homme ne lui échapperait pas.

Enfin la porte s'ouvrit et Sydney reparut, les mains vides et souriant :

Il n'avait pas, du reste, fait trois pas que l'huissier rourait après lui.

— Monsieur, vous oubliez votre serviette...

Et il lui tendait la serviette, complètement vide, que Sydney saisit prestement, entre le pouce et l'index, et, dans un geste narquois, la fit virevolter légère sous le nez du rapin.

L'huissier, en même temps, s'approchait de Perval.

— Vous désireriez voir M. le conservateur ? Eh bien, M. le conservateur vous fait dire qu'il ne peut vous recevoir aujourd'hui ; il est appelé immédiatement au ministère.

— Mais j'ai une communication très urgente, qui ne souffre aucun retard.

— De quelle nature, Monsieur ; de quelle part ?

— Le vol du Téniers, de la part de M. Jean Perval, de l'agence Lucas et Cie.

L'huissier alla porter cette communication à son maître, mais il n'eut pas grand succès, car Perval put entendre à travers la porte restée entre-bâillée la réponse du conservateur.

— Le vol du Téniers, comme trop tard ; dites à ce monsieur que je l'entendrai demain matin, à 10 heures.

Jean Perval se leva sans attendre l'huissier et sortit. Cette fois encore, il était batt